



éFJGKJADéFKJ ARCH – A. WICHT

La Maillarde a été rentable en 2021

POLITIQUE FONCIÈRE. Créé officiellement en octobre 2020, l'Etablissement de politique foncière active (ECPF) a livré son rapport annuel. Cette première période d'activité a été principalement consacrée à la mise en place de la structure de l'Etablissement. Il a aussi fallu préparer le transfert de propriétés des sites AgriCo, La Maillarde et Pré-aux-Moines, achetés par l'Etat.

Lors de l'achat de ces terrains industriels, le budget établi prévoyait, pour une durée de trois ans, des coûts d'exploitation de 4 millions de francs. «Les coûts d'exploitation réels se montent, de 2017 au 30 septembre 2020, à 3,2 millions de francs», précise le rapport. En tenant compte des revenus générés, AgriCo a ainsi coûté 2,1 millions, La Maillarde, 1 million, et 100 000 francs ont été dépensés en frais externes.

En 2021, le site de La Maillarde de Romont d'ailleurs a été bénéficiaire pour la première fois (261 593 francs) grâce aux locations intermédiaires mises en place. Pour cette zone, «une étude test a été lancée, en partenariat avec la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA) et le bureau d'architecture bunq, pour établir la stratégie de développement». Le site étant déjà entièrement construit, à l'exception de la parcelle Cramos, l'objectif est de le densifier par le biais d'un Plan d'aménagement de détail, «qui sera lancé durant le deuxième semestre 2022».

L'an passé, l'ECPF a investi 7,8 millions, a dépensé 1,8 million en frais de fonctionnement et a encaissé 1,5 million de rentrées locatives. XS